Association des Forces Organisatrices pour la Performance des Entreprises

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration

Du 23/11/2021

Membres du conseil présents :

Etienne Berling, Michel Canon, Florence Datcharry-Sirven, Claude Isidore, Olivier Joulin, Aude Nail, Daniel Stévenin, Amélia Vanécloo.

Absents excusés :

Christine Ambros, Damien Fonters, Sabrina Guézelot, Virginie Guibout-Pironneau, Laurent Harivel, Claude Heine, Marc Mérat, Véronique Leymarie, Corinne Martorello, Carole Serrurier, Pierre Widmer.

Invitée : Véronique Ruchon qui remplacera Aude

Le Conseil du 23/11/2021 s'est tenu par visioconférence

Ordre du jour

1/ **Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 25/10/2021**
2/ **Préparation des prochains webinaires**
3/ **Préparation du programme 2022**
4/ **Convention 2022**
5/ **Avancement YODA**
6/ **Informations diverses**
7/ **Prochain Conseil d'Administration**
8/ **Planning des conseils, lieux de réunion**

Compte rendu de la réunion du Conseil Afope

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 25/10/2021

Le compte rendu du Conseil du 25 octobre est approuvé.

2/ Préparation des prochains webinaires

a/ *Rencontre : « Camso, l'expérience de son intégration dans le Groupe Michelin vue de l'organisateur »*

Participant (e)s prévues : les échanges seront animés par Véronique (Michelin) et un (e) intervenant (e) d'une entreprise canadienne.
Date prévue le 14 décembre.
Claude pense qu'il y a un point de vigilance à observer. Fort de l'expérience du webinaire du 25 novembre qui est repoussé à une date à définir, il considère qu'on se doit d'anticiper et d'être attentif à un rétro-planning en termes d'information et de communication auprès de nos adhérents. Il faut qu'on ait un rétro-planning en tête et se tenir un régime avec 2/3 rappels à l'appui.
Il faut bien capter nos adhérents et s'assurer qu'ils aient bien fait l'effort auprès de leur entreprise à faire venir des participants.

b/ Après, sur le webinaire du 25 octobre, Claude aimerait bien qu'on se pose un peu et qu'on se dise au final pourquoi ça n'a pas bien marché. Est-ce qu'on a prévu un temps d'analyse ? Daniel fait savoir en plus que tout ce qui vient d'être dit c'est exactement ce qui a été à peu près écrit comme ça sur le site. Le problème c'est ce qu'il faudrait faire mais personne d'entre nous ne le fait.
Pour ce webinaire il faut voir comment on le reporte et quand, et si on garde le sujet.
Les deux intervenants de Claude ont « bien pris » cette décision et restent disponibles pour intervenir quel que soit le sujet en fonction de leurs compétences et de leurs connaissances.
Aude souhaiterait qu'Harmonie Mutuelle intervienne ; ça permettrait d'avoir d'autres intervenants.
Il est décidé de donner une suite avec deux intervenants (1 d'Agirc Arrco et 1 d'Harmonie Mutuelle). Claude et Véronique RUCHON se mettront en relation pour préparer ce webinaire et fixer une date.
Par ailleurs, avec le deuxième intervenant, Claude va voir ensemble comment il peut aider l'Afope à trouver de nouveaux adhérents, et comment il pourrait obtenir au niveau de sa branche une adhésion collective à l'Afope.

3/ Préparation du programme 2022

Il était demandé à chacun des membres du CA de mener des interviews auprès de nos membres adhérents de l'Afope pour récolter l'ensemble des sujets qu'ils voudraient voir traiter et quels témoignages ils pourraient apporter pour préparer un programme.

Pour le moment Etienne, qui nous a fourni l'outil de recueil de ces interviews, a recensé pour l'instant ½ idée seulement pour le programme.

Du fait des difficultés à joindre les membres de l'Afope, à la demande d'Amélia et de Claude, il est décidé d'accorder un délai supplémentaire pour les interviews, en reportant la date limite au prochain Conseil.

Quand on aura recueilli cette matière un petit groupe, autour de Corinne, se réunira pour planifier le programme de l'année prochaine.

N'ayant pu participer au CA, postérieurement à la réunion Corinne a transmis un premier état des lieux des recueils de données réalisés par téléphone auprès de nos adhérents. Ces données ont été enregistrées sur l'outil d'Etienne. L'objectif fixé est de valider le programme de l'année prochaine lors de notre CA de Décembre ; ce qui permettrait de pouvoir communiquer rapidement et bien à l'avance, comme attendu par nos adhérents.

Corinne sollicite les membres du CA pour :

- Joindre les adhérents non encore questionnés.
- Lui indiquer pour le 10 décembre si leur entreprise peut témoigner sur les sujets déjà recensés ; chaque administrateur devant s'engager à préparer au moins une rencontre.
- Réfléchir et aider à faire nos choix lors du prochain CA.

4/ Convention 2022

Amélia rappelle ce que le Groupe « Convention 2022 » avait proposé la dernière fois : une Convention plutôt aux alentours du mois de juin en région parisienne sur une ½ journée en présentiel :

- 12h30 - 13h30 pour un déjeuner : Network
- Et 13h30 à 17h30 pour la Convention avec un Format pensé pour être le plus attractif possible (pas trop long) :
  - ° Avec la présence d'un prestataire externe en « Tête d'affiche » pour faire prendre de la hauteur soit sur les évolutions du contexte des Entreprises, soit autour de nos métiers
  - ° Et qui doit attirer beaucoup d'interactivité lors du MARKET place.

La Thématique de la Convention proposée : ***«*** *2020-2022 une période d'accélération de la transformation des entreprises. Quel impact pour les forces organisatrices et quelle contribution des forces organisatrices ?*

Un volet rétrospectif de l'Afope, à savoir :

- Comment l'Afope a accompagné ses adhérents et les a alimentés pendant la période.
- Et puis la réponse de nos adhérents pour un MARKET place interactif avec un certain nombre de stands. L'idée c'est d'avoir à peu près 6 stands, une thématique par stand et pour que chaque personne pendant la Convention aille sur 2 stands au regard des sujets qui l'intéresse.
  Suite à cette proposition il y avait eu des retours au dernier CA, pour qu'on creuse sur le Format en disant : est-ce que le Format est le bon ? Est-ce que ça va suffisamment motiver les adhérents, et notamment les provinciaux, à venir une demie - journée ? Est-ce que 17h30 ce n'est pas trop tard ?
- Autres questions remontées :
  - ° Est-ce qu'il faut se faire accompagner d'un intervenant externe dans l'organisation de la Convention ?
  - ° Est-ce qu'il faut proposer un accès à distance pour une partie du contenu, pas pour la totalité de la Convention mais pour certaines parties : ex MARKET place à distance ?
  - ° A savoir qu'historiquement il y avait une visite d'un site en lien avec la thématique, ou bien une phase plus touristique.

Par rapport à ces retours, le Groupe a réfléchi et repensé le Format ; il propose comme objectif de retrouver nos adhérents, de montrer les évolutions de l'Afope et puis aussi d'inviter des prospects pour leur donner envie. L'enjeu c'est d'attirer les adhérents pour qu'ils fassent un effort pour venir à la Convention. Une fois qu'ils auront fait l'effort on sait qu'ils repartiront satisfaits.
Comment les faire venir ? Le Groupe avait retenu la dernière fois « un Format court » ; avec un intervenant et des thèmes retenus qui répondent aux attentes du moment. Cela lui semble le bon Format (1/2 journée) et persiste à dire qu'il reste le plus attractif. L'intervenant apporte aussi de l'attractivité, du sérieux et puis par rapport à ce qu'on va pouvoir proposer en termes d'atelier.

Le Groupe a aussi imaginé à la possibilité de rajouter, à notre demi-journée, deux heures pour effectuer une visite de site (qu'on pourrait mettre en optionnel) en disant pour ceux qui le veulent, on a de 10h à midi pour aller visiter un site sur le terrain, et faire ainsi du benchmark dans d'autres entreprises. Et puis ensuite, à midi trente on reprend le Format qu'on avait proposé. Il faudrait trouver l'entreprise qui va bien c'est-à-dire qui colle en terme de sujet et qui soit quand même pas trop loin de l'événement pour qu'en terme de logistique ça marche.

Le Groupe laisse réagir sur le Format en disant est-ce que pour la nouvelle proposition on est d'accord pour dire qu'on acte ce Format et rajouter cette visite de site optionnelle.

Daniel est assez d'accord sur tout ce qui a été dit et ajouterait même qu'à partir du moment on a confié à Amélia et Claude la mission de préparer le programme de la Convention, il est prêt à accueillir favorablement leur proposition. Il est assez favorable à la visite du matin pour que le Format soit un peu plus chargé ; on peut se permettre une fois/an de proposer un schéma un peu dense.

Amélia en fera un Power Point pour l'envoyer aux membres du Conseil.

Autre point : Accompagnement-Prestation

- A priori prendre un prestataire pour nous accompagner dans l'organisation de la journée nous paraît pertinent, ainsi que pour sécuriser l'organisation de l'événement et sa qualité. Techniquement on aurait la capacité de l'organiser nous-même mais ce qui est souvent bloquant c'est notre charge disponible ; ce qui n'est pas très « sécurité ».
  Donc, si on ne veut pas avoir de problèmes ça serait quand même bien d'avoir quelqu'un qui nous aiderait sur l'organisation de la logistique, du lieu, la restauration, l'équipement de la salle, les invitations, … Et du coup on serait capable de pouvoir challenger (on en a la compétence). Cela nous semble aussi important en terme d'attractivité de recourir à un intervenant externe parce que ça crédibilise et attire ; c'est un peu notre « Tête d'affiche ». On serait plutôt partant là-dessus.
  Après, ce qu'il faudra voir c'est ce que l'Afope par le passé avait déjà eu recours à ce type d'accompagnement. Il faudrait donc qu'on ait une idée du budget.
- On a réfléchi aussi à la salle. On pourrait très bien faire la Convention dans les locaux d'une entreprise ; en région parisienne ça doit être possible de trouver une salle suffisamment grande pour pouvoir l'organiser. Mais si l'entreprise dans laquelle on a prévu d'organiser la Convention il est décidé de ne plus accepter de personnes extérieures il y a quand même un risque que ça fasse capoter notre sujet.
  De par le contexte, on serait plutôt pour partir sur un lieu qu'on louerait, un lieu qui serait pour recevoir du public qui fera tout pour pouvoir nous accueillir quel que soit les évolutions du COVID.
- Un accompagnement en termes de prestation et d'un lieu hors entreprise et en externe ça veut dire « un budget ».
  La dernière fois on avait évoqué un budget de l'ordre de 10 000€ pour l'organisation de la Convention et du coup on a des doutes sur le fait que les 10 000€ suffisent ; sachant qu'on n'a pas encore fait l'exercice de pouvoir estimer à peu près combien ça coûterait.
  Déjà 10 000€ ça va être short parce que l'on avait regardé le coût d'un intervenant. Il faut compter entre 2000€ et 4000€. Donc en présentiel ça peut être un peu plus cher.
  On n'a pas encore ni le lieu ni la restauration. Il faut voir en termes de budget jusqu'où on peut aller au-delà des 10 000€ ; c'est une réponse liée au contexte pour sécuriser la tenue de la Convention et sa qualité.
- Florence pense que si on arrive à dégager 15 000€ ça lui semblerait raisonnable.
- Daniel ajoute, en se référant à notre passé jusqu'à une période récente, que la Convention étant traditionnellement en province (il y avait un déplacement nécessaire + Hôtel). Ce n'était pas gratuit pour les membres. En général ils payaient leur Hôtel. Le budget global pouvait être plus important mais, pour une partie, prise en charge par les participants.
  Pour Daniel c'est quelque chose qu'on pourrait explorer. Si on doit dépasser 18 000€ il y a peut-être une partie qu'on pourrait faire prendre par les participants.
  En réponse à la question posée par Aude concernant le nombre de personnes à attirer (30/40 personnes dont 5 prospects), Daniel considère que la cible devient une question importante au dimensionnement.
  Amélia pense que pour avancer c'est bien d'identifier un nombre de participants potentiel et évoquer la possibilité d'inviter des prospects.

A priori avec un niveau bas de personnes, Daniel rappelle qu'on a été parfois autour d'une douzaine. Par contre quand on faisait un effort maximum, par exemple quand c'était le cas pour l'anniversaire de nos 60 ans, on est allé jusqu'à une soixantaine de personnes.
Quand on est à Paris on peut tabler sur 30/40 personnes. Florence est aussi de cet avis.

Pour établir un budget prévisionnel, Amélia se rapprochera de Michel pour voir, lorsque la dernière fois l'Afope a utilisé un prestataire, quel en a été la présentation et à quel prix.

Daniel ajoute qu'il serait bien de prévoir aussi au budget pour faire un reportage vidéo en vue d'avoir un retour pour ceux qui auront participé à la Convention ; et aussi pour ceux qui ne l'auront pu.

Florence trouve que ça laisserait de bons souvenirs aux participants (au moins au moment de l'intervenant) et pense qu'on peut l'envisager comme une bonne option ; on tranchera sur le budget en fonction du prix.
Daniel rappelle qu'on a les coordonnées de la personne qui est intervenue plusieurs fois, qui nous connaît, travaille bien et les prix étaient assez corrects.

Amélia se rapprochera de Daniel et Michel pour avancer et avoir une idée de prix concernant les prestataires et l'intervenant ; et en parallèle identifier les sujets du MARKET place et prendre en compte les retours des interviews de 2022 pour être aussi aligné par rapport aux attentes.

Daniel estime que le Groupe a bien avancé. Il suggère d'en faire un message/questionnaire à envoyer aux adhérents en disant « On prépare la Convention, voilà où on en est ». Est-ce que ça vous semble, dans l'état actuel de notre préparation, suffisamment intéressante pour que vous envisagiez d'y participer et puis avez-vous une ou deux suggestions ? Histoire de mettre un peu les membres dans la boucle assez tôt. Cela nous donnerait des précisions sur l'espérance de participation des uns et des autres. Ils peuvent avoir aussi une ou deux idées à nous donner en retour. Daniel propose d'envoyer ce message au début de l'année prochaine.

Amélia pense qu'il faudra qu'on regarde aussi comment répartir l'organisation autour de l'événement, une fois qu'on aura les idées un peu plus claires du déroulé de la journée.
Et la question qui avait été imaginée : « Est-ce qu'on ne pourrait pas ouvrir à distance certaines parties de la Convention ? Notre réponse c'est de dire « Non » pour deux raisons :
- En proposant une partie accessible à distance on risquerait de diminuer le nombre de participants. En conséquence il vaut mieux de ne pas le faire.
- Et du fait que pour les réunions entre présentiel et distanciel c'est toujours compliqué, un Format ou un autre se gère très bien. Quand il y a les deux c'est souvent trop compliqué en termes d'organisation et de logistique. Amélia termine en disant qu'il nous faudra pour le prochain CA avoir une idée de prix un peu plus fini ; d'intervenants et d'ateliers du MARKET place pour qu'après on puisse répéter les sujets.

Daniel trouve que c'est parfait et remercie le Groupe pour avoir bien avancé dans la préparation de la Convention.

Réponses aux questions posées par les membres du CA

- En réponse à la question de Véronique RUCHON quant à l'objectif visé du dispositif Market place, Amélie précise que le Groupe a recherché à :
  ° Traiter des sujets différents sur un format interactif,
  ° Et d'avoir plusieurs stands ; chaque stand étant équivalent à une thématique … En fait, pendant la Convention chaque personne pourrait évoluer sur deux stands qui auront été imaginés pour le moment ; du coup choisir deux thématiques et pour chacune d'elles on serait sur quelque chose d'expérimental pour vraiment repartir avec une boîte à outils.
- OK avec Amélia pour dire non *sur le mixage présentiel/distanciel.*

5/ Avancement YODA

Le dernier point sur la Capitalisation a eu lieu mais aucun de ceux qui y ont participé n'étant présent Daniel n'est pas en mesure d'en faire le compte-rendu.
Quant au chantier Recrutement Corinne a fait savoir qu'elle a fait son premier point.
Concernant le chantier Partenariat une première réunion s'est tenue, au cours de laquelle ont été regardés les enjeux, les risques et les opportunités des différents partenariats.
Il ressort qu'il a été décidé d'en monter un parmi « deux Partenariats possibles », celui des « Pilotes des Processus ».

6/ Informations diverses

CA du 16 décembre 2021

Comme chaque année, il sera procédé à l'élection du Président(e), des Vices -président(es) et du Délégué général.

Si ceux ou celles parmi les élu(es) lors de l'AG souhaitent se présenter à tel ou tel poste ils ou (elles) sont invitées à le faire savoir à Corinne et Michel afin d'organiser au mieux les élections du prochain CA.

Retours de membres du CA

Corinne a eu des contacts avec Sabrina de la Banque de France qui devrait venir nous rejoindre en début 2022. Dans le cas où elle ne pourrait revenir aussitôt, Eric Michaux pourrait être son remplaçant au début de l'année prochaine.

Concernant Damien Fonters représentant de CNP Assurances, il devrait être de retour au CA du 16 décembre 2021.

Adhésion

Nous enregistrons le remplacement d'Aude NAIL par Véronique RUCHON de Harmonie Mutuelle depuis un peu plus de deux ans. Elle a rejoint l'équipe d'Aude depuis un an au Service Transformation des métiers ; elle a beaucoup travaillé dans l'industrie avant Harmonie Mutuelle sur des questions d'organisation. Elle a assisté à un événement en présentiel en 2019 à la Banque de France (avant le COVID), et récemment à une réunion sur la gestion de projet (en fin de septembre). Elle est ravie de pouvoir contribuer aux réflexions de notre association.

Elle sera invitée à participer à nos réunions du CA.

7/ Prochain Conseil d'Administration

Le prochain conseil se tiendra le 16 décembre 2021.

L'agenda de ce conseil comprendra :

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil du 23 novembre 2021
2 - Election du bureau : Président (e), Vice-président (e) s, Délégué général
3 - Préparation des prochains webinaires
4 - Préparation du programme 2022
5 - Convention 2022
6 - Avancement YODA

8/ Planning des conseils, lieux de réunion

Jeudi 20 janvier 2022 - 17h30 CA distanciel

Le Secrétaire /La Présidente
Michel Canon Daniel Stévenin